

Date de convocation : 24/09/2014
 Nombre de conseillers en exercice : 8
 Nombre de conseillers présents : 8

REUNION DU 30 SEPTEMBRE 2014

L'an deux mille quatorze, le trente du mois de septembre à dix-neuf heures, le conseil municipal s'est réuni sous la présidence de Monsieur Pierre ROBÉ, Maire.

Etaient présents : Mesdames GRIMAL Isabelle, RAULT Dominique, RENAULT Annick, ROBÉ Mauricette, Messieurs FALLEMPIN Denis, FALLEMPIN Nicolas, THOMAS Anthony.

Secrétaire de séance : Annick RENAULT



1/ LE POINT SUR LA SITUATION FINANCIERE DE LA COMMUNE

Le mercredi 24 septembre 2014, Madame MOISSET, perceptrice à la Trésorerie de Thouarcé est venue faire part de son analyse financière des trois dernières années (2011-2012-2013) à Monsieur Pierre ROBÉ et Madame Annick RENAULT.

La situation financière de la commune est mauvaise car les dépenses de fonctionnement ont accru de 14 % et de seulement 4 % pour les produits réels de fonctionnement.

Ces dépenses comprennent pour 51 % les charges de personnels qui ont fortement augmentées en raison de l'augmentation du temps de travail en 2013 d'un agent administratif, du paiement d'heures supplémentaires, d'indemnités (primes) et des frais de déplacements.

Des emprunts ont été contractés en 2010 et 2012.

La capacité d'autofinancement a chuté de 50%.

La commune n'a pas possibilité d'augmenter ses recettes. Il faudra donc diminuer les dépenses pour retrouver une capacité à investir dans 2 ou 3 ans.

Déjà pour 2014, les recettes de fonctionnement devraient augmenter en raison du loyer du local artisanal et du remboursement de 90% des frais de personnel pour le recrutement d'un CAE.

Par contre, le temps de travail du personnel de l'école est en augmentation en raison de la mise en place des TAP depuis la rentrée 2014.

Pour programmer des investissements en 2015, il faudra trouver des sources de recettes pour les financer (subventions, mécènes).

Un point détaillé sera fait en fin d'année sur les résultats de l'exercice 2014.

Le résultat de clôture ne devrait pas être élevé car les dépenses d'investissement engagées par le précédent conseil municipal ont été honorées mais nous avons dû annuler l'emprunt de 55 000 € qu'il avait également prévu.

2/ DÉLIBÉRATION CCID (COMMISSION COMMUNALE DES IMPOTS DIRECTES)

Le conseil municipal a délibéré (7 votants dont 1 excusé) pour la liste de présentation de la commission communale des impôts directs. Cette liste se compose :

- Les commissaires titulaires :
 - Domiciliés dans la commune :
 - GUILLOU Monique
 - RENAULT Lydie
 - HALLAIRE Jean-Louis
 - POUPARD Jean
 - COCHARD Bruno
 - GOURIN Claude
 - GARREAU Camille (décédé) remplacé par THOMAS Ludivine
 - Domicilié en dehors de la commune :
 - LEGER Gérard

- Les commissaires suppléants :
 - Domiciliés dans la commune :
 - FARDEAU Jean-Pierre
 - MARBOEUF Gilles
 - CHOUTEAU Dominique
 - CAILLEAUD Alain
 - RABIN Sonia
 - MARCEAU Joël
 - DESCRÉ Nelly
 - Domicilié en dehors de la commune :
 - GERMON Anthony

3/ PROPOSITION D'ACHAT DE PARCELLES RUE DES FOURS A CHAUX

Monsieur le Maire informe que le propriétaire des parcelles en friche situées rue des Fours à Chaux pour une superficie de 470 m² serait vendeur et que les riverains ne sont pas intéressés.

Le propriétaire estime son terrain à 1 100 € et souhaite le vendre 900 € net vendeur en l'état, estimant que les frais de nettoyage se montent à 200 €.

Denis FALLEMPIN souhaite étendre le fleurissement de la commune sur ce secteur en créant à cet emplacement un jardin ZEN, jardin qui pourrait être une façon de renouer des liens avec les Japonais.

Les conseillers municipaux trouvent l'idée intéressante mais souhaitent, avant de s'engager, que le propriétaire fasse nettoyer les parcelles.

En effet, ce terrain est en contrebas de la route et est actuellement inaccessible car envahi de ronces. Il est donc difficile de se projeter sur un aménagement.

De plus, il est rappelé que le premier contact avec le propriétaire avait été fait suite à une plainte du voisinage afin qu'il nettoie au plus vite ses parcelles compte tenu du désordre que cela occasionne avec la présence de rats.

Monsieur le Maire est chargé de contacter le propriétaire.

4/ BILAN DU POINT ACCUEIL ET DES SOIRÉES A THEME

Le bilan pour cette saison 2014 est très positif tant d'un point de vu financier que d'un point de vue convivialité.

Les recettes 2014 du point accueil sont nettement supérieures à celles de 2013 :

- **2014 :**
 - Ventes de boissons : 560€30 de chiffre d'affaires
 - Ventes de bouteilles aux touristes : 155€80
- **2013 :**
 - Ventes de boissons : 223€20 de chiffre d'affaires

Le bilan des soirées à thème est très positif. Sur les quatre soirées organisées on compte une moyenne de 66 personnes. Ces soirées ont rapportées un total de 3 256.60€, soit un bénéfice d'environ 1 000€.

5/ ILLUMINATION DE NOEL

Il serait bénéfique de voir pour mutualiser le montage et le démontage des illuminations de Noël avec la Communauté de Communes des Coteaux du Layon afin de réduire le coût.

6/ ACHAT DE SAPINS

Le fournisseur de sapins pour l'année 2013 était EARL POUTEAU.

Ce qui serait bien pour les décorations de Noël est de mettre en place des ateliers le samedi matin, de voir avec le Club des Fils d'Argent et d'envisager l'année prochaine de prévoir cette activité dans les TAP.

7/ ACCUEIL VILLES ET VILLAGES FLEURIS JEUDI 9 OCTOBRE 2014

L'accueil se fera au Presbytère. La visite du bourg se fera en deux groupes de 50 personnes environ.

Le vin d'honneur aura lieu au Restaurant du Clos de la Tour. Le Conseil Général s'occupe du fleurissement et de la sono pour la salle.

En cas de mauvais temps, un diaporama sur le fleurissement d'Aubigné sera diffusé.

8/ VISITE DU 23 OCTOBRE 2014 : Petites Cités de Caractère

La visite se déroulera de 14h30 à 17h30 le jeudi 23 octobre 2014.

Il faudra présenter la commune, ses spécificités et ses projets :

- Mise en tourisme d'un lieu
- Implantation d'un commerce
- Aménagement d'une place ...

9/ DÉLIBÉRATION POUR LE REMBOURSEMENT DE MONSIEUR DENIS FALLEMPIN

LE CONSEIL MUNICIPAL délibère à l'unanimité pour autoriser le remboursement des factures payées par Monsieur Denis FALLEMPIN pour l'achat de fournitures pour une soirée à thème d'un montant de 63€22 du centre commercial E.LECLERC situé à Brissac-Quincé et de 125€81 « les Relais de la Fête » situé à Angers.

10/ PRÉSENTATION DE GESTION DE L'HERBE

La commission paysage a eu lieu le 9 septembre 2014 et son sujet était la plantation de haies bocagères dans les communes.

Si la commune décide de planter, il faudra faire au préalable un diagnostic dont le montant s'élève à 300€ au lieu de 2 000€ car la Communauté de Commune des Coteaux du Layon subventionne à 80 % ce projet.

Le Conseil Municipal a voté à l'unanimité pour la réalisation du diagnostic pour la plantation de bocagères.

Sur le plan de la gestion de l'herbe, dans trois ans, il sera interdit d'utiliser du désherbant à part dans le cimetière. (Diagnostic prévu en 2015)

Au préalable, le SAGE a fourni un modèle de lettre d'avertissement aux particuliers pour les prévenir que l'utilisation de désherbants est très polluant et que cela à un coût assez important. Le non-respect de cette interdiction est puni d'une amende d'un montant de 75 000€ maximum et de 1 an de prison avec sursis.

Prenons l'exemple de la commune de Saint Lambert du Lattay : une fois par an des personnes passent pour regarder si l'utilisation du désherbant est bien respectée. Si elle ne l'est pas ils envoient une lettre pour prévenir les personnes de faire attention. Le résultat est très satisfaisant car de moins en moins de lettre sont envoyées chaque année.

Dominique RAULT (conseillère) et Florian CAILLEAU (cantonnier) assisteront au colloque sur la gestion de l'herbe le 1^{er} octobre 2014 dont le sujet est « Comment travailler avec les nouvelles normes », c'est-à-dire sans pesticide.

11/ ORGANISATION D'UN REPAS POUR REMERCIER LES BÉNÉVOLES DU FLEURISSEMENT

La date prévue pour ce repas est le 7 novembre 2014 à 19 heures au restaurant du Clos de la Tour. Le type de repas prévu est soit un apéro dinatoire ou un buffet et son tarif ne devra pas dépasser 10 € par personne avec les boissons.

Tous les mercredis matins des bénévoles continuent de se retrouver pour entretenir le bourg.

12/ ORGANISATION DE LA COMMUNICATION

Monsieur Denis FALLEMPIN n'a pas pu pour l'instant s'occuper pleinement de la gestion de la communication.

Il est envisagé de mettre en ligne les comptes rendus des conseils municipaux et de répartir les conseillers municipaux en deux groupes avec à leurs têtes les deux adjoints pour que les informations arrivent plus rapidement au Maire.

La nouvelle édition du « Petit Aubignois » devrait être rédigée fin octobre 2014 voir début novembre 2014.

13/ CAFÉ ASSOCIATIF

L'ouverture d'un café associatif au Presbytère en même temps que le dépôt de pain du dimanche matin est en projet si le boulanger donne son accord pour livrer le pain le dimanche matin.

14/ CLUB DE JARDINIER

La création d'une association de jardiniers pourrait voir le jour.

15/ QUESTIONS DIVERSES

- 1) Le dimanche 12 octobre 2014, le traiteur-charcutier présentera ces produits. Une lettre d'information devra être faite pour prévenir les habitants.
- 2) Le repas pour l'inauguration des 80 ans de l'école se fera le samedi 22 novembre 2014.
- 3) Affaires sociales : afin de connaître les personnes qui sont dans le besoin, les personnes isolées il faudrait organiser des rencontres pour que des bénévoles les aident à faire leur course, à les sortir de leur solitude...
- 4) Les prochains conseils municipaux se dérouleront dans la mesure des disponibilités les 1ers lundis de chaque mois.
- 5) Voirie :
 - Route de la Hutte : elle serait à refaire mais avant cela il faudrait interdire l'accès aux engins agricoles, poids lourds en plaçant des panneaux d'interdiction par exemple.
 - Pour rejoindre le passage piétons rue Nationale, il faut rendre l'endroit moins dangereux car il y a un manque de visibilité.
- 6) Assainissement : l'impasse du Prieuré et rue des Fours à Chaux sont des rues prioritaires pour mettre en place un réseau collectif concernant l'assainissement. Pour cela, Messieurs Denis FALLEMPIN et Nicolas FALLEMPIN sont mandatés pour faire une étude complète en rencontrant les particuliers et chiffrer les travaux (devis...).
- 7) Décision modificative concernant le budget Caisse des École :
 - Section de fonctionnement :
 - D – compte 6262 : -277€
 - D – chapitre 023 : +277€
 - Section d'investissement :
 - R – chapitre 021 : +277€
 - D – compte 2184 : + 277€

La prochaine réunion du conseil municipal est fixée le 3 novembre 2014 à 19 heures.

L'ordre du jour étant terminé et plus personne ne demandant la parole, le maire lève la séance à 22 heures.

ROBÉ Pierre	FALLEMPIN Denis	FALLEMPIN Nicolas
GRIMAL Isabelle	RAULT Dominique	RENAULT Annick
ROBE Mauricette	THOMAS Anthony	